

Monsieur le Président,

Elu Député, je mettrai un terme à tous les mandats et fonctions que j'occupe actuellement et me consacrerai exclusivement à mon mandat parlementaire.

Celui-ci revêt une double dimension.

Le député examine les projets de loi du gouvernement, élabore des propositions de loi, contrôle l'action du Gouvernement et veille à la bonne application des lois. Le risque est grand de voir demain l'assemblée nationale transformée en "club de supporters" du Président car composée de députés inexpérimentés et éloignés des réalités locales. Juriste de formation, ayant exercé de nombreuses années des fonctions de direction de service juridique dans le secteur public, je maîtrise le processus de fabrication de la loi.

Le Député a également pour mission de porter la voix des Nantais et des Nantaises à l'assemblée nationale, de relayer leurs aspirations, leurs attentes voire leurs colères. Il se doit aussi de défendre les dossiers locaux auprès des pouvoirs publics nationaux, dont les ministères. Vous connaissez mon engagement au quotidien pour l'amélioration du cadre de vie et ma connaissance de Nantes, de ses quartiers, de ses habitants. Je maintiendrai ainsi ma Permanence mensuelle tenue à la mairie annexe île de Nantes, je rencontrerai les associations et relaierai leurs préoccupations. Demain, élu député, je resterai un élu de terrain, proche et disponible. Je resterai donc aussi attentif aux questions qui vous préoccupent : le devenir de l'île de Nantes, votre souhait de sauvegarde de l'îlot trésorerie... Restant à votre disposition,
Bien cordialement,

Alain robert